

LIGUE DE L'ILE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 (n° 40767 p)
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS
29, rue des Pyrénées, 75020 PARIS
Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06 - fax 01 40 24 08 14
ligueidf@club-internet.fr Site: www.idf-echecs.com



Le chèque tranSport : faciliter l'accompagnement des jeunes sportifs en Île-de-France

La Région Île-de-France souhaite développer la pratique sportive et apporter tout son soutien aux bénévoles du sport. Le chèque tranSport, voté au début de l'année 2004, est un nouveau dispositif qui facilite l'accompagnement des jeunes équipes (13-18 ans) dans le cadre de manifestations sportives de niveau régional.

Pour qui et pour quoi faire ?



Les destinataires du chèque tranSport sont les responsables de clubs sportifs ou les bénévoles au sein de ces clubs. Sont concernés les clubs rattachés à des ligues et comités sportifs régionaux ayant signé une convention partenariale avec le conseil régional.

Demandez à votre club ou comité sportif la liste des épreuves donnant droit au chèque tranSport.

Le chèque tranSport permet de régler :

- l'achat de carburant si vous utilisez votre véhicule personnel ou de location,
- ainsi que la location d'un car, d'un minibus ou d'un monospace, avec ou sans chauffeur, par le bénévole ou par le club.

Conditions d'utilisation

Les chèques sont d'une valeur de 10 euros. Plusieurs chèques peuvent être utilisés en une seule fois pour la location d'un minibus ou d'un car (3 pour un minibus, 10 pour un car). Il n'y a pas de rendu de monnaie sur ces titres et les chèques ne peuvent être revendus.

Les chèques tranSport ne sont valables qu'en Île-de-France, et auprès de certaines entreprises :

- Europcar, pour la location de véhicules particuliers,
- Carrefour, pour le carburant,
- et Darche-Gros Groupe Espaces, pour la location de cars.

Les joueurs concernés sont les jeunes de 13 à 18 ans participant à des compétitions régionales (et non départementales).

En voici les modalités:

Ces indemnités sont valables pour les compétitions de la Ligue, les phases Ligue des compétitions nationales, individuelles ou par équipes. Elles concernent également les compétitions Adultes dans lesquelles des Jeunes sont engagés. Elles sont prises en compte à partir de 3 Jeunes dans 1 voiture, aller-retour.

Exemples : Festivals Jeunes, Qualifs Jeunes, Qualifs Seniors IDF, Critériums, Nationales 4 Adultes, Nationales 3 et 4 Jeunes, Omniums, Coupe Victor Syre, phase régionale de la Coupe de France Amateurs, de la coupe JC Loubatière et de la coupe Victor Syre, Championnat International de Paris - IDF.

En ce qui concerne 2006, le calendrier prévisionnel de commandes est le suivant :

	Période	Date ultime d'arrivée des commandes à la Ligue	Date d'arrivée des chèques dans les clubs
1 ^{ère} commande 2006	Janvier à Mars 2006	25 janvier 2006	15 mars 2006
2 ^{ème} commande 2006	Avril à Juin 2006	1 ^{er} avril 2006	31 mai 2006
3 ^{ème} commande 2006	Septembre à Décembre 2006	25 septembre 2006	15 novembre 2006

La Ligue IdF centralise les demandes et effectue la commande directement auprès du Conseil Régional. Merci de compléter le document pdf joint à chaque période et de le renvoyer dans les délais requis à la Ligue. Les documents reçus hors délais ne pourront pas être traités.